
ESSO S.A.F.
RAPPORT ANNUEL 1975



Serge Scheer
président d'honneur

Société Anonyme Française
au capital de 595 898 000 francs
6, avenue André Prothin
Courbevoie (Hauts de Seine)
adresse postale :
Cedex 2
92080 Paris la Défense

conseil d'administration
Jacques Ballet
président d'honneur
Henri Lamaison
président
Jules Armand
administrateur
André Dubois
administrateur
Francis Fabre
administrateur
Jean Forgeot
administrateur
Michel Kopff
administrateur
Gustave Rambaud
administrateur

comité consultatif
Henri Lamaison
président-directeur général
Michel Kopff
directeur général adjoint
William R. Brunger
directeur finances
Robert B. Pietsch
directeur logistique
Jean Rauzier
directeur général des ventes

contrôleur
Jacques de Guénin

trésorier
Louis Coignard

sécrétaire général
Gérard de Mallmann

commissaires aux comptes
Albert Veyrenc
titulaire
André Amic
titulaire
Daniel Dudon
suppléant

23 avril 1976

rapport annuel 1975

documents présentés
à l'assemblée générale ordinaire
du 24 juin 1976
communiqués
au comité central d'entreprise
les 10 et 11 juin 1976.

en bref

	1973	1974	1975
brut traité en raffinerie	16.3	15.5	13.8
ventes totales de produits finis et intermédiaires	16.4	15.6	14.9
chiffre d'affaires commercial hors taxes	3 824	7 953	8 185
salaires et dépenses sociales	377	442	491
dépenses d'investissements	658	334	338
besoins totaux de financement	1 119	2 120	504
marge brut d'autofinancement : – variation des stocks incluse	633	927	567
– corrigée de la variation des stocks	414	344	437
bénéfice net de l'exercice	58	0	45

Déclaration de M. H. Lamaison
Président-Directeur Général

Mesdames, Messieurs,

Les résultats de votre société pour 1975 sont meilleurs que ceux de 1974 et nous vous proposons de distribuer un dividende de 3,50 F, par action, sans compter l'avoir fiscal, prélevé sur les résultats, au lieu d'un dividende de 3 F pour l'exercice précédent, prélevé sur les réserves.

L'amélioration est sensible, mais nos résultats sont pourtant décevants et cela pour trois raisons principales indépendantes de notre volonté :

- d'abord, le volume de nos activités : globalement nos ventes ont diminué de plus de 5 %, comme conséquence de la récession économique qui a frappé notre pays;
- ensuite, la hausse des coûts des matières premières et des coûts d'exploitation;
- enfin, et c'est la raison principale, le niveau des prix de ventes, qui a été insuffisant en moyenne : les hausses autorisées le 15 septembre et le 15 décembre ont été à la fois trop faibles et trop tardives.

Nous continuons de conduire nos activités dans un climat difficile, et notre situation n'a pas sensiblement évolué depuis que j'évoquais devant vous, il y a un an, le manque de compréhension de nos problèmes économiques et financiers de la part de certains secteurs de l'Administration.

La diminution de 31 % du plafond de la provision pour fluctuation des cours des matières premières, infligée par le biais de la Loi de Finances pour 1976, aux sociétés pétrolières seules, en est un des nouveaux exemples.

Cette mesure nous a obligé à faire apparaître comme bénéfice imposable une partie de la valeur de nos stocks. Elle est donc venue fausser nos résultats de 1975, qui ressortent finalement à 45 millions de francs, après impôts, compte tenu du dividende reçu d'ESSO REP et d'une dotation aux amortissements de 668 millions.

Comment se présente l'année 1976, pour autant que nous puissions en juger?

Je suis heureux de vous rappeler que nous avons eu des motifs de satisfaction, sur deux points que j'avais développés, ici même, devant vous, il y a un an, et sur lesquels nous n'avons cessé de faire porter nos efforts.

D'abord, la Taxe Parafiscale sur les carburants a été supprimée par la Loi de Finances pour 1976. Elle a coûté à votre société : 100 millions en 1974 et 50 millions en 1975.

Ensuite, nous avons enfin signé, au mois de mai, avec les sociétés titulaires de permis de recherche en Mer d'Iroise, un accord par lequel notre filiale ESSO REP entre dans le consortium avec un intérêt de 6 %.

Cet accord marque la fin de la très longue étape qui a débuté par notre demande de permis du mois de mars 1967. Nous sommes heureux qu'il nous permette de participer à un effort de recherche d'intérêt national incontestable pour lequel il faut s'attendre d'ailleurs à des coûts élevés en raison des conditions marines particulièrement difficiles du périmètre exploré.

Et maintenant, comme se présentent nos activités pour 1976?

Dans un contexte qui demeure difficile, comme je vous l'ai dit, les volumes sont en augmentation d'environ 10 % pour les cinq premiers mois de 1976, par rapport à la même période de 1975, du fait de la reprsie de l'activité industrielle du pays. Ceci est très encourageant.

Malheureusement, les prix de vente restent insuffisants. Une fois de plus, les augmentations autorisées le 17 mai 1976 ont été tardives et insuffisantes pour assurer l'équilibre financier de la Profession. La baisse récente du franc par rapport au dollar vient encore aggraver cette situation.

Le 17 mai, les prix du naphta et du fuel lourd ont été libérés. Vous avez pu lire que cette mesure allait favoriser les filiales des groupes étrangers. Ceci est totalement inexact. Cette affirmation peut être une nouvelle illustration du manque de compréhension des problèmes pétroliers que j'évoquais tout à l'heure.

Mais ne s'agirait-il pas plutôt de déclarations inspirées pour égarer l'opinion publique? Pour justifier les discriminations que l'on préparerait à l'égard de certaines sociétés pétrolières, si j'en crois les journalistes ?

Cela m'amène à vous entretenir d'un sujet grave : le renouvellement des licences de distribution A.3. C'est un sujet d'actualité puisque c'est avant le 1er juillet que doivent être publiés les nouveaux tonnages maxima d'essences que chaque titulaire pourra "mettre à la consommation", selon le langage administratif, durant les trois prochaines années.

C'est un sujet sur lequel j'ai déjà publiquement pris position, car il s'agit pour moi de défendre vos intérêts, et ceux du personnel de votre société, dans ce qu'il ont de plus tangible : la part du marché de l'essence que nous avions conquise par nos efforts. Notre position sur ce marché était de 18,5 %, il y a dix ans, et est retombée

Résolutions

Esso S.A.F.
Assemblée Générale Ordinaire
Jeudi 24 juin 1976

première résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1975, approuve ces rapports ainsi que le bilan et les comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1975 tels qu'ils ont été arrêtés et présentés.

deuxième résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, approuve purement et simplement lesdites conventions.

troisième résolution
L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 1975, soit F 44 807 695,06 de la façon suivante :

réserve légale	F 2 241 000,00
dividende	F 41 712 860,00
report à nouveau	F 853 835,06
total	F 44 807 695,06

Le dividende net ressort à F 3,50 pour chacune des 11 917 960 actions de F 50,- nominal, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 1,75, soit un revenu global de F 5,25. Le dividende (coupon n° 42) sera payable le 30 juin 1976 aux guichets des établissements suivants :
- Banque de Paris et des Pays-Bas,
- Morgan Guaranty Trust Co of New York,
- Société Générale,
- Crédit Lyonnais,
- Banque Nationale de Paris,
- Crédit Commercial de France,
- Crédit Industriel et Commercial,
- Banque de l'Union Européenne.

L'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre de trois exercices précédents ont été les suivants :

exercice	nombre d'actions à rémunérer	dividende net	avoir fiscal	revenu global
1972	11 917 960	F 3.50	F 1.75	F 5.25
1973	11 917 960	F 3.50	F 1.75	F 5.25
1974	11 917 960	F 3.00	F 1.50	F 4.50

quatrième résolution
L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion au 31 décembre 1975 à :
MM. Jules Armand
Jacques Ballet
André Dubois
Francis Fabre
Jean Forgeot
Michel Kopff
Henri Lamaison
Gustave Rambaud

cinquième résolution
L'Assemblée Générale élit comme administrateurs pour une durée expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 1976 :
MM. Jacques Ballet
Louis Chaperon
André Dubois
Francis Fabre
Jean Forgeot
Michel Kopff
Henri Lamaison
Gustave Rambaud

sixième résolution
L'Assemblée Générale fixe à F 150 000 le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1976.

Plus de 25 millions de m^3 de pétrole ont été extraits du gisement de Parentis depuis sa découverte en mars 1954.

De nouveaux forages de développement ont été réalisés en 1975 par Esso REP pour améliorer le drainage du gisement.



L'environnement économique et énergétique mondial

De l'été 1974 à l'automne 1975, une crise économique d'une ampleur sans précédent depuis la deuxième guerre mondiale a frappé la plupart des pays industrialisés. Selon les pays, la production industrielle a diminué de 10 à 15 %, la chute a même été beaucoup plus sévère dans certains secteurs, tels que la sidérurgie et la chimie, où des baisses allant jusqu'à 30 % ont été enregistrées.

La récession a entraîné un sous-emploi des capacités de production et une forte augmentation du chômage. En Europe, les chômeurs représentaient, à la fin de l'année, 4 à 5 % de la population active. Sur le plan des prix, et sans sous-estimer les résultats des politiques gouvernementales, l'inflation restait trop forte et les craintes étaient vives de la voir s'accélérer à nouveau avec la reprise de l'expansion.

A l'inverse, la récession a eu pour résultat une diminution importante du déficit des paiements courants des pays membres de l'O.C.D.E. : de 34 milliards de dollars en 1974 ce déficit est tombé à environ 6 milliards en 1975. Ce redressement spectaculaire est cependant fragile, une nouvelle détérioration paraissant inévitable en 1976 en liaison avec la reprise économique. En décembre, l'O.C.D.E. prévoyait que l'ensemble de ses membres aurait à faire face à un déficit de l'ordre de 17 milliards de dollars; elle n'écartait pas l'éventualité de difficultés de financement pour certains pays déjà lourdement endettés.

Pourtant le 1er octobre, arguant de l'inflation mondiale, l'O.P.E.P. décidait une nouvelle majoration du prix du pétrole brut de 10 %. Cette hausse a été imposée alors que la crise économique avait entraîné une moindre consommation d'énergie - de l'ordre de 4 à 6 % en Europe - et une diminution encore plus importante de la demande de produits pétroliers. La production des pays membres de l'O.P.E.P. a dû être réduite de 12 %, la chute ayant été de 17 % pour l'Arabie Séoudite, le principal producteur en dehors de l'URSS et des États-Unis.

On se trouve ainsi devant une situation paradoxale : la production baisse, les capacités de production inutilisées atteignent 500 millions de tonnes/an, les réserves prouvées assurent 35 années de production au rythme actuel et les prix montent, confirmant la rupture de tout lien avec la demande et le caractère essentiellement politique d'un niveau de prix déjà anormalement élevé.

Dans un tel contexte, les progrès réalisés par les pays consommateurs pour développer la production d'énergies de remplacement peuvent apparaître modestes. Pour l'ensemble de l'O.C.D.E., les plus récentes prévisions concernant la capacité des centrales nucléaires installées en 1985 ne dépassent pas celles faites avant la crise. Néanmoins, il est intéressant de remarquer que cette stabilité globale résulte d'une révision en baisse pour les États-Unis et d'une révision équivalente, mais en hausse, pour l'Europe. Des coûts rapidement croissants et des difficultés plus importantes qu'escomptées, ont fortement entamés les espoirs placés dans l'exploitation des sables ou schistes bitumineux, aucune production significative n'est à attendre à l'horizon 1985. Quant au charbon américain, australien ou sud-africain, l'ouverture de nouvelles mines progresse lentement pour plusieurs raisons tenant principalement à l'importance des investissements en cause - compte tenu notamment des problèmes de transport - et à la protection de l'environnement.

Parallèlement aux actions entreprises par les consommateurs et les gouvernements pour économiser l'énergie, des propositions ont été avancées pour essayer de concilier les positions des pays producteurs et des pays consommateurs. C'est l'un des objectifs recherchés par la Conférence Nord/Sud au travers d'une concertation renforcée et organisée. D'autre part, avec un objectif plus immédiat, l'Agence Internationale de l'Énergie s'est efforcée de trouver un mécanisme protégeant la rentabilité des investissements engagés dans la production d'énergie, même si le prix du pétrole baissait fortement. Dans ce but, elle a fixé un prix plancher de 7 dollars le baril, à comparer aux 11,5 dollars en vigueur et une proposition similaire a été faite par la Commission de la C.E.E.

Pour sa part, l'industrie pétrolière contribue efficacement à la réduction à terme, de la dépendance des pays industrialisés vis à vis de l'O.P.E.P. Poursuivant un effort de diversification géographique entrepris depuis plus de dix ans, elle a augmenté de 74 % les sommes consacrées à la recherche de pétrole en 1974, principalement hors de la zone O.P.E.P., et cet effort se poursuit. Mais la recherche reste une activité très aléatoire comportant des risques d'échec élevés; elle ne peut être effectuée que si la rentabilité du secteur pétrolier est suffisante et au moins égale à celle des autres grands secteurs industriels.

Ainsi la question du prix futur du pétrole reste posée. Ce simple fait a des conséquences profondes sur l'évolution du secteur énergétique tout entier pour lequel les décisions en matière d'investissement engagent l'avenir des vingt à trente années à venir.

Esso et les économies d'énergie

L'industrie pétrolière étant elle-même grosse consommatrice de pétrole, se fait un devoir de réduire sa consommation.

Esso, pour sa part, n'a pas attendu la récente crise pour agir. Dès 1965, la raffinerie de Fos était conçue comme "thermiquement intégrée" : les produits issus d'une unité vont à l'unité suivante sans être stockés ni refroidis, ou, s'ils sont trop chauds, après récupération des calories. La nouvelle centrale à vapeur et électricité de Port-Jérôme, décidée avant 1973 et mise en service en 1975, permet d'importantes économies grâce à son rendement énergétique élevé. Citons aussi la recompression des gaz de torche, les chaudières à oxyde de carbone sur les gaz du régénérateur des craquages catalytiques.

Mais les nouveaux coûts de l'énergie ont justifié une véritable mobilisation : foreurs et producteurs, transporteurs, raffineurs, vendeurs mettent en œuvre tous les moyens, petits et grands, de la chasse aux gaspillages dans le travail quotidien jusqu'à l'investissement coûteux, générateur d'économies à long terme.

Esso pense qu'en ce domaine comme en bien d'autres, le succès est lié à l'esprit de participation et à la compétence du personnel, d'où l'intense effort de formation poursuivi depuis deux ans.

Ballasts légers quand la mer le permet, meilleure propreté des chaudières et condenseurs avec contrôle de chauffe perfectionné, nettoyages plus fréquents des coques pour en réduire la traînée : telles sont quelques-unes des nombreuses mesures prises par les marins Esso pour économiser l'énergie.

En 1975, la réduction de consommation de combustible attribuable à l'effort d'économie est pour l'ensemble des trois raffineries Esso, de 33 000 tonnes de fuel. Rappelons qu'en 1974 les économies réalisées avaient porté sur 42 000 tonnes. Ceci a été obtenu par l'amélioration de la combustion dans les fours et chaudières, le nettoyage plus fréquent des surfaces d'échange thermique, la meilleure récupération de la chaleur sur les fluides chauds, la réduction des consommations et pertes de vapeur, la mise en service d'une chaudière sur les gaz d'échappement d'une turbine à gaz, sans oublier la mise en place sur certaines unités d'un dispositif d'injection et d'atomisation du fuel réduisant les besoins de vapeur. Une voie très prometteuse a été découverte : l'ordinateur qui contrôle en continu les unités peut être utilisé pour une véritable gestion rationnelle de la chaleur, maximisant les récupérations et réduisant les pertes. Enfin, à long terme, trois projets importants représentant un investissement total de F 30 millions viennent d'être décidés. Ils permettront d'économiser 40 000 t/an de combustible à partir de 1977.

Dans l'activité "ventes", tous les réservoirs de produits légers sont maintenant équipés de toits flottants limitant les pertes par évaporation. Partout des consignes ont été appliquées pour réduire les consommations des véhicules de transport, les besoins de chauffage des locaux, les pertes de produits pétroliers en cours de manipulation, ce qui d'ailleurs va dans le sens de la réduction des pollutions comme beaucoup d'autres actions pour économiser l'énergie.

La compétence des techniciens Esso a été mise au service de la clientèle. Ils aident dès maintenant les industries à moins consommer d'énergie et disposent pour cela d'un camion laboratoire. Une école de chauffe Esso forme les revendeurs et les clients au bon usage des combustibles pétroliers. Enfin un modèle sur ordinateur, fruit de la grande expérience d'Esso dans l'étude, le réglage, l'amélioration des systèmes de chauffage collectifs, est maintenant à la disposition des responsables d'immeubles. Dès les premières applications, des économies de consommation de 20 % et plus ont été obtenues.

On peut conclure que dans tous les domaines de l'activité Esso, les premiers résultats sont encourageants, mais les succès à venir seront soumis à la loi des rendements décroissants : des investissements coûteux sont nécessaires, rendus difficiles par la rentabilité insuffisante des opérations.

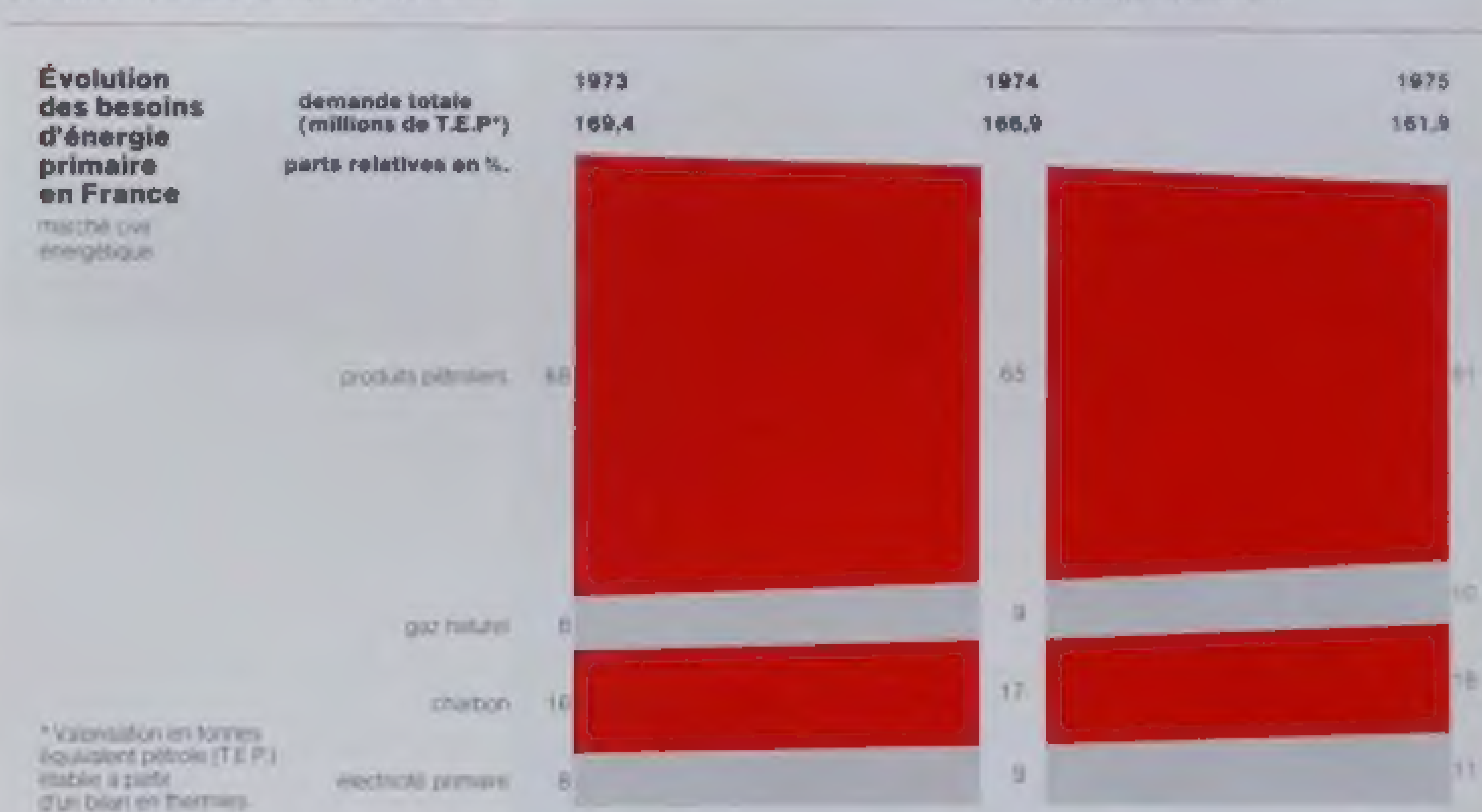
L'environnement national et l'industrie du pétrole en France

L'économie française n'a pas échappé à la crise. La récession aura duré environ un an, le renversement de tendance coïncidant à deux ou trois mois près avec ceux observés aux États-Unis, au Japon, ou en Allemagne. En 1975, la production nationale a baissé d'environ 3 % et la production industrielle de 9 % par rapport à l'année précédente.

Face à cette diminution des ressources disponibles, le pouvoir d'achat moyen des consommateurs a cependant augmenté de plus de 1 %. Certes cette progression n'est pas uniforme et certaines catégories sociales ont subi une réduction de leurs ressources à prix constants. Néanmoins il est remarquable que la grande majorité des ménages ait échappé à une telle réduction. Ce résultat a été atteint par le biais de transferts sociaux, mais aussi grâce aux entreprises qui ont assuré une légère augmentation du pouvoir d'achat des salaires et conservé du personnel en surnombre, évitant ainsi une aggravation du chômage déjà très élevé.

La contrepartie a été l'endettement accru des entreprises et le déséquilibre important des finances publiques : déficit du budget de l'État de l'ordre de 40 milliards de francs et déficit de la Sécurité Sociale. En ce qui concerne les entreprises, cette situation devrait être corrigée rapidement, sinon elles n'auraient pas les moyens d'affronter la concurrence internationale et d'engager les investissements nécessaires pour permettre la poursuite de la reprise amorcée en fin d'année.

L'industrie pétrolière française se trouve dans une situation difficile par suite de la réduction de la consommation de produits pétroliers résultant de la crise économique et du quintuplement du prix du pétrole brut intervenu depuis 1973. Depuis plus de vingt ans, elle s'équipait pour faire face à des besoins croissants de 10 à 12 % par an. Or en 1975 elle aura raffiné 109 millions de tonnes de pétrole - du même ordre qu'en 1971 - pour une capacité de raffinage atteignant 170 millions de tonnes. Le taux de marche moyen des raffineries a dû être ramené à 60 %, soit un niveau très éloigné de l'optimum économique. En outre, le recul de la demande a été plus accusé pour le fuel lourd, d'où un déséquilibre entre l'offre et la demande et une pression sur les prix de ce produit. Les unités de conversion des coupes lourdes en produits légers ont en effet été utilisées au maximum.









Une étude a été conduite au Centre de Recherches de Mont-Saint-Aignan pour accroître la fabrication de coke métallurgique à partir de charbon non cokéfiable par addition d'un produit bitumineux.



Compte tenu des délais et des coûts de mise en place de nouvelles unités de conversion, l'objectif fixé à l'énergie nucléaire pour des raisons de sécurité - 25 % de la consommation totale d'énergie en 1985 - correspond-il au meilleur choix économique possible ? Aucun autre pays n'envisage un programme nucléaire aussi massif qui va absorber des capitaux considérables et imposer des investissements supplémentaires à l'industrie pétrolière.

Cette industrie partage le souci des Pouvoirs publics d'économiser l'énergie afin d'en alléger la charge en devises. Depuis 1974 elle investit pour réduire les consommations des raffineries. L'énergie étant chère, les actions de réduction des consommations devraient être communes à toutes les sources d'énergie et il n'est pas normal que des contraintes spécifiques affectant les choix des consommateurs soient appliquées aux seuls combustibles pétroliers.

La hausse du dollar et l'augmentation du prix du pétrole brut n'ayant pas été entièrement répercutées dans les prix de vente, la situation financière des sociétés s'est détériorée au cours du deuxième semestre 1975.

La prolongation de cette situation compromettrait l'approvisionnement futur du marché car le pétrole restera longtemps encore la première source d'énergie. Il faudra trouver plus de pétrole dans le futur que dans le passé et cette nécessité entraînera des programmes de recherche ambitieux. Cette recherche demeure aléatoire et devient de plus en plus coûteuse. Elle ne peut être menée à bien que par des entreprises financièrement saines. On peut espérer qu'un objectif aussi fondamental sera rapidement reconnu afin que, demain comme hier, toute l'énergie nécessaire à notre économie et au bien-être de chacun soit disponible sous la forme appropriée.

Esso REP
champs de production





activités de la société et de ses filiales

Exploration et production Esso REP

En 1975, Esso REP a produit 677 652 tonnes de pétrole brut et a vendu 27,3 millions de mètres cubes de gaz épuré. Les ventes des produits extraits se sont élevées à F 267 millions et le résultat net de l'exercice, provision pour reconstitution des gisements libérée comprise, a atteint F 101 millions contre F 111 millions en 1974.

Le domaine minier de la société n'a pas subi de modification importante. Bien qu'elle fut la première à présenter dès 1967 une demande de permis sur la mer d'Iroise, Esso REP n'a pu obtenir une participation dans les permis de recherche accordés en avril 1975.

Huit puits de développement ont été entrepris sur les gisements landais de Parentis, Cazaux et Lugos. La réalisation et la mise en production des puits de Montastruc 3 et 4 (Esso REP 25 %) ont permis de porter le débit de ce champ à 400 m³ par jour; le développement du gisement sera poursuivi en 1976. Les essais de production du forage de Bérenx 2 (Esso REP 50 %) ont été négatifs en raison de l'absence de réserves de gaz à proximité du puits. Par contre, il a été enregistré sur le puits de Lannemezan 2 (permis de Comminges - Esso REP 30 %) des venues de gaz encourageantes; les essais suspendus à la suite d'un incident technique seront repris après rééquipement du puits. Les trois forages d'exploration exécutés respectivement sur les permis du Haut-Rhône (Esso REP 100 %), de Nizan-Gesse (Esso REP 50 %) et de Biscaye Nord (Esso REP 25 %) ont été stériles.

Les investissements d'exploration des prochains mois porteront principalement sur la reconnaissance par forage des permis de Brie, de Nizan-Gesse et la préparation d'une campagne de deux forages dans le Golfe de Gascogne à exécuter en 1976-1977.

Activités logistiques et industrielles

En 1975, les achats de pétrole brut se sont élevés à 14,5 millions de tonnes et l'activité des raffineries de la société a baissé de 10,7 %, 13,8 millions de tonnes de pétrole brut ayant été traitées au lieu de 15,4 millions de tonnes en 1974.

Le taux moyen d'utilisation de la capacité de raffinage est tombé à environ 66 %, entraînant une augmentation des coûts unitaires de l'ordre de 18 %.

Importations et exportations de produits finis se sont fortement développées laissant un solde net d'exportations de 290 000 tonnes, en progression sur celui de 1974.

L'action engagée en 1974 dans les trois raffineries auprès du personnel et sur les équipements a permis de réaliser en 1975 des économies de combustibles appréciables. A Fos, les travaux de mise sous contrôle par ordinateur des installations de la raffinerie ont été poursuivis tout au long de l'année; d'importantes économies en sont attendues en 1976.

Votre société a participé avec d'autres industriels, les collectivités locales et l'Administration à la création d'une société chargée de réaliser un centre de reconditionnement des déchets industriels en Basse-Seine dont l'utilité sur le plan de l'amélioration de l'environnement est complétée par la récupération de matériaux et d'énergie.

Compte tenu de perspectives moins favorables pour les ventes de lubrifiants et des dispositions contenues dans la loi de Finances limitant, pour les seules sociétés pétrolières, la portée des provisions pour fluctuation des cours, la commande passée en avril concernant une unité de fabrication d'huiles spéciales a été annulée. Cette unité devait être construite à Port-Jérôme pour entrer en activité vers la fin de 1977. Elle aurait coûté environ F 200 millions et une part importante de sa production aurait été exportée.

Pétrole brut traité dans les raffineries d'Esso S.A.F.

	1973 millions de tonnes	1973 %	1974 millions de tonnes	1974 %	1975 millions de tonnes	1975 %
Landes (Esso REP)	0,98	6,1	0,74	4,8	0,67	4,9
Algérie	0,78	4,8	0,30	1,9	–	–
Libye	0,64	3,9	0,21	1,4	0,40	2,9
Moyen-Orient	12,92	79,4	13,70	88,7	12,48	90,5
Venezuela	0,73	4,4	0,47	3,0	0,24	1,7
Nigeria	0,23	1,4	0,01	0,1	–	–
divers	–	–	0,01	0,1	–	–
total brut traité	16,28	100,0	15,44	100,0	13,79	100,0

L'Esso Picardie, pétrolier de 270 000 t, est le 8e navire de la flotte de haute mer d'Esso SAF. Construit à Saint-Nazaire par les Chantiers de l'Atlantique et mis en service le 24 janvier 1976, il a porté la capacité globale de transport de la société à 1 800 000 tonnes de port en lourd.



Avec la mise en service de l'Esso Picardie en janvier 1976, navire de 270 000 tonnes de port en lourd, s'est achevé l'important programme de modernisation et d'accroissement de la flotte lancé en 1967. Cette flotte de haute mer se compose de huit pétroliers ayant un port en lourd total de 1 800 000 tonnes dont la capacité de transport est supérieure aux besoins résultant de l'obligation de pavillon. Sa gestion a continué à bénéficier de la flexibilité résultant de l'appartenance à un groupe intégré ; ainsi a pu être évitée toute mise à la chaîne en dépit de la diminution des tonnages transportés.

Recherches et développements

Le Centre de Mont-Saint-Aignan a consacré F 27,9 millions à la recherche et déposé 19 nouveaux brevets.

Pour les huiles, la recherche a porté notamment sur la mise au point d'huiles améliorées pour les moteurs deux temps et d'huiles hydrauliques dont l'indice de viscosité élevé et stable permet l'utilisation dans une large gamme de températures.

Le nouveau dispositif de combustion des fuels industriels dénommé H.E.F.A. a confirmé ses avantages du point de vue des économies d'énergie dans plusieurs applications sur les fours des raffineries d'Esso S.A.F. Son utilisation sera étendue aux raffineries du Groupe Exxon.

Les travaux concernant l'emploi du bitume dans les ballasts pour voie ferrée montrent une amélioration très sensible des performances par rapport aux matériaux traditionnels. Des essais sont en cours en Grande-Bretagne et en Italie.

Les recherches concernant la fabrication du coke métallurgique à partir du charbon non cokéfiable auquel est adjoint un additif bitumineux ont été menées à bien et les résultats présentés à l'Association Technique de la Sidérurgie. Ce procédé permettrait une réduction des coûts de production et aurait l'avantage de remplacer un tiers du charbon cokéfiable dont les ressources sont limitées par du charbon courant, abondant et meilleur marché.

Dans le secteur chimique, les recherches ont été axées sur les acides sulfoniques et leurs dérivés avec pour objectif l'amélioration de leur stabilité thermique, de leur résistance au moussage et des procédés de fabrication. Des sulfonates adaptés à l'industrie des engrais et à la récupération assistée du pétrole ont été développés.

Activités commerciales

En 1975 le marché des produits pétroliers a été caractérisé par une reprise des ventes de carburants automobiles et de gas oil et d'une régression des autres produits.

Les ventes de carburants automobiles Esso ont représenté 14,5 % d'un marché caractérisé par une progression de 4,7 %

Le thème choisi pour la couverture de ce rapport illustre l'importance attachée par Esso S.A.F à la sécurité et à la prévention des accidents.

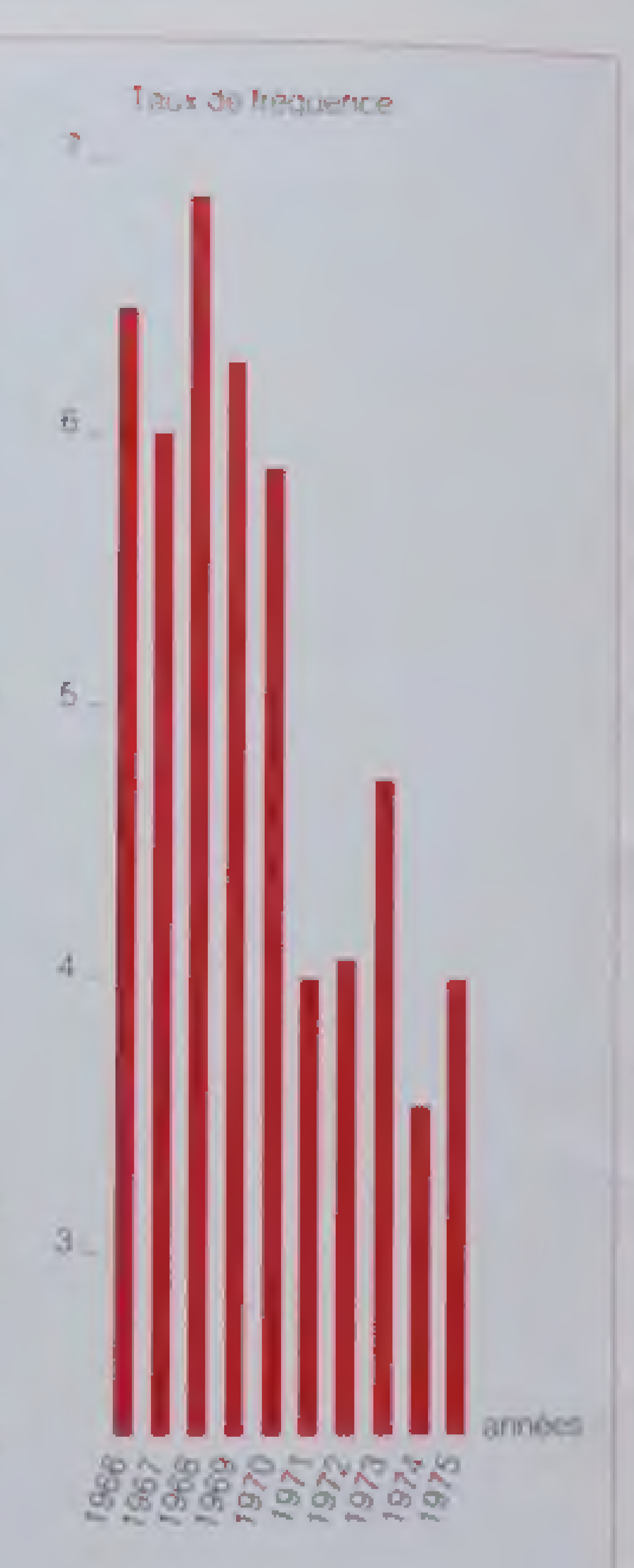
Sécurité, prévention des accidents et hygiène industrielle

Sur le plan de la sécurité on illustre les résultats obtenus par le taux de fréquence qui mesure le nombre d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail pour un million d'heures de travail effectuées dans l'entreprise ou le groupe considéré. Ainsi le taux de fréquence national est de 40; pour Esso l'évolution de ce taux est représentée par le graphique ci-contre.

Les résultats obtenus sont la conséquence d'une politique traditionnelle de la société, appliquée de longue date, dont l'objet est l'élimination des accidents. Cette politique consiste notamment à :

- choisir les procédés et les matériels en fonction des impératifs de sécurité,
- améliorer constamment les techniques et les procédures,
- maximiser l'effort de formation de façon à développer l'esprit de sécurité dans l'ensemble du personnel,
- améliorer les conditions de travail,
- développer les moyens de protection individuels,
- intensifier l'effort d'information de façon à modifier le comportement du personnel au travail.

Bien qu'un effort particulier soit fait pour la sécurité sur les lieux de travail, Esso a étendu son action à la sécurité hors de l'entreprise : trajets, vie de famille.



et par la reprise des achats de supercarburant aux dépens de l'essence ordinaire. La modernisation du réseau de distribution a été poursuivie.

Les marchés du fuel domestique et des fuels lourds ont subi une baisse. Esso a maintenu ses positions sur ces marchés. Le contingentement du fuel domestique, mis en place au deuxième semestre 1974, est resté en vigueur en 1975.

Dans le domaine des lubrifiants, les ventes d'huiles pour moteurs et notamment d'Uniflo ont évolué favorablement. En revanche, les ventes à la clientèle industrielle ont été en recul.

Les ventes de gaz de pétrole liquéfiés ont permis une progression satisfaisante de la participation d'Esso à ce marché; la politique de ventes directes a été poursuivie.

L'activité des "Esso Shops" a évolué favorablement : les ventes de pneumatiques ont progressé d'environ 10 % et les ventes d'accessoires de plus de 20 %.

Relations humaines

Vis à vis de son personnel votre société s'est efforcée de réduire les répercussions de la crise économique. Elle a pu éviter tout licenciement conjoncturel ou chômage technique malgré une sous-utilisation importante de ses équipements. D'une façon générale la politique sociale a été maintenue et une amélioration des conditions de départ en fin de carrière a pu être réalisée.

La diminution des effectifs intervenue entre 1973 et 1975 est due pour la majeure partie au regroupement à Port-Jérôme des opérations de fabrication et de conditionnement des lubrifiants ayant entraîné la fermeture des usines de la Mailleraye et de Gennevilliers.

Les impératifs d'une bonne gestion exigent des effectifs constamment

Ventes totales d'Esso S.A.F.
correspondant au chiffre d'affaires commercial

	1973		1974		1975	
	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%
gaz liquéfiés	413	2.9	420	3.1	422	3.1
carburants auto	2 339	16.7	2 270	16.8	2 346	17.4
pétrole, essence aviation et carburéacteurs	407	2.9	411	3.1	472	3.5
gas oil	970	6.9	912	6.7	886	6.6
fuel domestique	4 079	29.1	3 683	27.2	3 618	25.8
fuels léger et lourds	4 831	34.4	4 922	36.4	4 956	36.7
lubrifiants	295	2.1	275	2.0	216	1.6
bitumes	696	5.0	636	4.7	580	4.3
total	14 030	100.0	13 529	100.0	13 496	100.0
autres produits (essentiellement produits de base vendus à l'industrie chimique)	2 334		2 065		1 377	

	1971	1972	1973	1974	1975
Effectifs au 31 décembre	4 915	4 921	4 851	4 696	4 591
Engagements	153	146	126	93	107
Promotions internes	693	681	567	459	505
Salaires					
Augmentation du Salaire moyen mensuel* %	10,2	13	12.8	20	12.6
Coût de la vie % (indice INSEE)	6	6.9	8.5	15.5	9.9
Intéressement en % des salaires	1,9	0.8	0.6	2.7	1.9
Activités de formation					
en % des salaires	2,5	3	3.7	3.4	3.3
en % du temps de travail	1.4	1.8	2.4	1.9	1.5

* Evolution du salaire moyen de décembre à décembre

adaptés aux besoins, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Le renouvellement du personnel nécessaire a été assuré et le niveau qualitatif amélioré.

En 1975, le coût de la formation, égal à 3,3 % des salaires, a nettement excédé le minimum légal (1 %). L'accent a été mis sur les relations humaines et sur la formation technique.

Un sondage sur les moyens internes d'information et de communication a été réalisé en juin 1975 auprès d'un échantillon représentatif du personnel. Il a constitué l'un des outils qui ont permis de bâtir un plan de communication lancé en 1976.

Filiales
Outre sa principale filiale Esso REP, Esso S.A.F. possède une participation de plus de 50 % dans les sociétés suivantes :

- la Société Immobilière Paris-Niel dont l'activité est purement immobilière,
- l'Office Privé d'Assurances et de Courtages, qui gère les polices d'assurances des sociétés du groupe Esso en France,
- la Société d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers, concessionnaire d'un parking public à Paris,
- la société Worms Distribution, société de distribution de combustibles liquides et solides,
- la Société Labeye, société de distribution de combustibles liquides et solides,
- la Société Commerciale des Lyonnaux, propriétaire de fonds de commerce de stations-service,
- la Société Allonne Services, propriétaire de technicentres pour l'entretien de véhicules automobiles,
- la Société d'Exploitation et de Développement d'Opérations Commerciales qui assure la gestion de cartes de crédit et de tickets-route,
- la Société Hôtelière de la Petite Campagne, propriétaire d'un immeuble destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port-Jérôme.

Les renseignements concernant les activités de ces filiales figurent à la suite de ce rapport.

Aspects financiers
Les recettes totales hors taxes, y compris un dividende de F 48 millions reçu d'Esso REP, se sont élevées à F 11 453 millions. Elles n'ont pas été suffisantes pour couvrir les achats de matières premières, les charges d'exploitation et les frais financiers qui ont atteint F 11 647 millions. Ainsi le déficit d'exploitation avant augmentation de la valeur des stocks et hors dividende d'Esso REP, atteint F 242 millions.
La dotation aux amortissements de F 668 millions - dont F 325 millions pour les navires pétroliers - comprend une part importante d'amortissements qui n'avaient pu être passés au cours des exercices précédents, mais reste néanmoins inférieure à son plafond.
Après prise en compte de l'augmentation de la valeur des stocks de F 130 millions, qui ne constitue pas une ressource disponible, il subsiste un déficit d'exploitation de F 112 millions.
Le déficit total s'élève à F 142 millions, compte tenu d'une perte de F 30 millions, solde de pertes et profits divers.

Ce déficit est masqué par l'obligation dans laquelle s'est trouvée votre société de traiter comme un bénéfice une partie de la provision pour fluctuation des cours des matières premières s'élevant à F 152 millions. Ceci résulte d'une disposition de la loi de Finances pour 1976 réduisant pour les seules sociétés pétrolières le plafond autorisé de la provision.

Après impôts sur les sociétés de F 13 millions, le profit net s'établit à F 45 millions résultant d'un déficit de F 3 millions pour les activités propres à Esso S.A.F. et du dividende de F 48 millions reçu d'Esso REP.

La marge brute d'autofinancement s'est élevée à F 567 millions et les besoins de fonds de l'exercice ont atteint F 504 millions, dont F 338 millions pour les investissements.

L'endettement total qui était de F 2 930 millions à fin 1973 et de F 4 111 millions à fin 1974, a été ramené à F 3 936 millions à fin 1975. Cette réduction de F 175 millions est très faible comparée à l'augmentation de F 1 181 millions en 1974.

résultats
Les comptes de résultats et le bilan, établis au 31 décembre 1975, vous sont présentés en annexe. Il vous sera proposé d'affecter le bénéfice de la façon suivante :

– réserve légale	F 2,2 millions
– dividende	F 41,7 millions
– report à nouveau	F 0,9 millions
total	**F 44,8 millions**

Pour chacune des 11 917 960 actions de F 50 de nominal, le dividende net ressort à F 3,50
auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 1,75
soit un revenu global de F 5,25

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices :

exercice	nombre d'actions	dividende net par action	avoir fiscal	revenu global
1972	11 917 960	3,50	1,75	5,25
1973	11 917 960	3,50	1,75	5,25
1974	11 917 960	3,00	1,50	4,50

Le mandat des administrateurs venant à expiration chaque année, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, nous vous demandons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1975, puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

M. Jules Armand, ancien vice-président directeur général, qui a exercé un rôle essentiel dans le développement des activités commerciales de votre société, nous a fait part de son désir de ne pas demander le renouvellement de son mandat d'administrateur. Nous tenons à lui exprimer toute notre reconnaissance pour le précieux concours qu'il nous a apporté ainsi que nos regrets de le voir quitter notre Conseil.

Nous vous proposons d'appeler au Conseil d'Administration M. Louis Chaperon, Président-Directeur Général d'Esso Chimie, qui a toujours eu des contacts très étroits avec votre société et qui pourra nous faire bénéficier de sa vaste expérience de l'industrie pétrochimique.

Il vous appartient enfin de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1975.

Le Conseil d'Administration

Résumé des résultats comptables d'Esso S.A.F. en 1975

		millions de francs
● les recettes totales hors TVA et taxe intérieure, sont de		11 453
elles se composent		
– du chiffre d'affaires commercial hors taxes	6 185	
– des autres recettes, y compris les transactions compensées	3 129	
– du dividende d'Esso REP	48	
– et des autres produits financiers et accessoires	91	
● les dépenses d'exploitation ont atteint		11 647
elles se composent		
– des achats de l'exercice	5 987	
– des autres dépenses, y compris les transactions compensées	4 982	
– des dotations aux amortissements et provisions diverses	678	
● le déficit d'exploitation avant prise en compte de l'augmentation en valeur des stocks et hors dividende d'Esso REP a donc été de		–242
● la valeur des stocks est passée de F 2 244 millions au 1.1.75 à F 2 374 millions au 31.12.75 cette augmentation est considérée comme un profit d'exploitation		130
● donc, après l'augmentation en valeur des stocks, la perte d'exploitation est de		–112
à laquelle s'ajoute le solde net des pertes et profits divers		–30
● malgré l'augmentation en valeur des stocks, la loi de Finances pour 1976 conduit à réintégrer une partie de la provision pour fluctuation des cours des matières premières passée au titre des exercices antérieurs		152
● l'impôt sur les sociétés s'élève à		13
● la perte des activités propres à Esso S.A.F. est donc égale à		–3
à laquelle on ajoute le dividende d'Esso REP		48
● Le profit net s'élève donc à		45

Filiales et participations

francs

A – Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 [illegible] du capital d'Esso S.A.F.								
[illegible]							100 668 707	41 627 275
[illegible]				124 2[illegible]				
[illegible]				10 198 940	8 166 66[illegible]		2 272 449	–
[illegible]					[illegible]		19[illegible]	–
[illegible]	5	40 00[illegible]		[illegible]000	18 500 0[illegible]		11 741 862	820 9[illegible]
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations								
[illegible]			5 488 671	18 657 212				
[illegible]			37 620 664	18 813 [illegible]				

Filiales

Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolière ESSO REP

Le bénéfice net après impôt [illegible] F 1 [illegible]

Société Immobilière PARIS-NIEL
Capital F 348 [illegible]
Participation 99,9[illegible]
Activités : opérations immobilières [illegible]
L'activité de la société a été [illegible] essentiellement consacrée à la location [illegible]

[illegible] stations service lui appar[illegible] [illegible]s immobilisations s'élève à F 4,1 millions à fin 1975.

Office Privé d'Assurances et de Courtages O.P.A.C.
Capital : F 200 000
Participation : 98,50 %
Activités : gestion de contrats d'assurances garantissant les sociétés du groupe Esso en France et leur personnel, les gérants libres des stations-service et certaines autres entrepri[illegible]
L'OPAC gère environ 30 000 contrats [illegible] courtages reçus en 1975 [illegible]tent F 4,2 millions.

Société d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers-SEPPA
Capital : F 800 000
Participation : 87,12 %
Activités : exploitation d'un parc public de stationnement d'automobiles situé sous la place d'Anvers à Paris.
La valeur des immobilisations s[illegible] F 3 millions à fin 1975.

Worms-Distribution - W.D.
Capital : F 4 919 300
Participation : 55,91 %
Activités : distribution de combustibles liquides et solides et de matériels thermiques et sanitaires. En 1975 son chiffre d'affaires h.t. a atteint F 715 millions dont F 630 millions correspondant à des ventes de produits pétroliers.

Labeye et Cie
Capital : F 3 234 000
Participation : 55,09 %
Activités : distribution de combustibles liquides et solides. Pour le dernier exercice, son chiffre d'affaires h.t. a atteint F 57,7 millions.

Société Commerciale des Lyonceaux
Capital : F 5 000 000
Participation : 99,93 %
Activités : location de stations service.
La valeur des immobilisations s'élève à F 4,1 millions à fin 1975.

Allonne-Services
Capital : F 3 100 000
Participation : 83,87 %
Activités : exploitation de Technicentres pour l'entretien de véhicules automobiles.
Allonne-Services possède un Esso Technicentre au centre commercial de Velizy et trois autres dans la région de Lille.

Société d'Exploitation et de Développement d'Opérations Commerciales
Capital : F 100 000
Participation : 85 %
Activités : gestion de cartes de crédit et tickets-route.

Société Hôtelière de la Petite Campagne
Capital : F 20 000
Participation : 95 %
Activités : exploitation d'un hôtel destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port-Jérôme.

Autres principales participations

Société de la Raffinerie de Lorraine
Exploitation d'une raffinerie à Hauconcourt.
Participation : 40 %

Société du Pipe-line de la Raffinerie de Lorraine
Exploitation de pipe-line pour l'approvisionnement en pétrole brut de la raffinerie d'Hauconcourt.
Participation : 40 %

Raffinerie du Midi
Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France.
Participation : 33,33 %

Dépôts de Pétrole Côtiers
Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France.
Participation : 21,20 %

Société Havraise de Manutention de Produits Pétroliers
Réception, stockage et réexpédition de fuel et gas oil.
Participation : 15,4 %

Société du Pipe-line Méditerranée-Rhône
Exploitation de pipe-lines de produits pétroliers des raffineries de la Méditerranée à la Vallée du Rhône.
Participation : 14,17 %

Société des Transports Pétroliers par Pipe-line (TRAPIL)

Géomines-Caen

Société de Manutention de Carburants Aviation (SMCA)
Construction et exploitation [illegible] Systems [illegible] aéro[illegible]
Roissy.

Viafrance
[illegible] bitume.
Participation [illegible]

Société d'Exploitation de Parking à Saint-Étienne (SEPSE)
Exploitation d'un parc public de stationnement à Saint-Étienne.
Participation : 46,33 %

Société Station-Service les Lyonnes
Location de stations se[illegible]
Participation : 11,4 %





...is sur route ... mer les performances d...

besoins et sources de financement

A Besoins de financement

actif immobilisé

	[illegible]	[illegible]2	1973	1974	1975
[illegible]	171,3	235,4	282,7	136,8	192,5
total	**383,7**	**617,6**	**651,6**	**323,1**	**337,4**

passif envers les tiers :

... au cours ... F 95 million ... Le passif ...

valeurs d'exploitation

... ons des ...

dividendes

B Sources de financement

- ... fluctuation des cours pour F 152,3 million ...
- d'un profit de change non ... long terme ...

Analyse du chiffre d'affaires

	1973		1974		1975	
			millions de francs	%	millions de francs	%
gaz liquéfiés	98.0	2.6	225.2	2.8	224.6	2.7
carburants auto	932.9	24.4	2 057.7	25.9	2 211.0	27.0
pétrole, essence aviation et carburéacteur	107.9	2.8	251.0	3.2	276.7	3.4
gas oil	275.5	7.2	534.3	6.7	557.6	6.8
fuel oil domestique	967.0	25.3	1 776.4	22.3	1 871.8	22.9
fuels légers et lourds	541.3	14.2	1 444.4	18.2	1 616.4	19.7
lubrifiants	361.3	9.4	475.2	6.0	457.1	5.6
bitumes	132.7	3.5	231.2	2.9	249.2	3.0
autres produits	407.3	10.6	957.6	12.0	721.0	8.9
chiffre d'affaires commercial hors taxes	3 823.9	100.0	7 953.0	100.0	8 185.4	100.0
prestations de services hors taxes	393.3		347.8		386.0	
chiffre d'affaires hors taxes, transactions compensées exclues	4 217.2		8 300.8		8 571.4	
transactions compensées avec d'autres sociétés pétrolières	926.6		2 423.6		2 742.6	
chiffre d'affaires hors taxes, transactions compensées incluses	5 143.8		10 724.4			
taxe intérieure	2 524.8		2 579.8			
chiffre d'affaires, taxe intérieure comprise, hors T.V.A.	7 668.6		13 304.2			

Analyse financière et coefficients

	1971	1972	1973	1974	1975
A immobilisations	2 802	3 377	3 942	4 192	4 335
B amortissements	1 549	1 681	1 862	2 045	2 565
C immobilisations valeur nette A–B	1 253	1 696	2 080	2 147	1 770
D autres valeurs immobilisées	324	306	320	367	374
E actif immobilisé C+D	1 577	2 002	2 400	2 514	2 144
F valeurs d'exploitation	721	754	973	2 244	2 374
G valeurs réalisables à court terme et disponibles	848	853	1 054	1 527	1 457
H actif circulant F+G	1 569	1 607	2 027	3 771	3 831
I **actif total** E+H	3 146	3 609	4 427	6 285	5 975
[illegible]	1 148	1 161	1 497	2 174	2 039
[illegible]	512	929	1 182	1 203	1 206
[illegible]	1 486	1 519	1 748	2 908	2 730
passif total	3 146	3 609	4 427	6 285	5 975
M fonds de roulement [illegible]	83	88	279	863	1 101
O chiffre d'affaires commercial hors taxes	3 133	3 141	3 824	7 953	8 185
P **résultats nets**	69	54	58	–	45
Q marge brute d'autofinancement					
+ variation des stocks incluse	265	235	633	927	567
+ corrigée de la variation des stocks	201	202	414	–344	437
1 liquidité $\frac{H}{L}$	1.06	1.06	1.16	1.30	1.40
2 marge nette (hors taxes) $\frac{100 \times P}{O}$	2.21	1.73	1.52	–	0.55
[illegible]	0.54	0.68	0.66	0.65	0.66
[illegible]	6.00	4.65	3.87	[illegible]	2.21

Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

	1971	1972	1973	1974	1975
1. situation financière en fin d'exercice					
a) capital social	[illegible]	[illegible]	[illegible]		
b) nombre d'actions émises	11 917 960	11 917 960	11 917 [illegible]		
c) nombre d'obligations convertibles en actions		–	–		
2. résultat global des opérations effectives					
a) chiffre d'affaires hors taxes (milliers de F)					
– transactions compensées exclues	3 552 148	3 438 135	4 217 145	8 300 [illegible]	8 571 [illegible]
– transactions compensées incluses	4 351 891	4 3[illegible]	5 [illegible]	[illegible]	[illegible]
b) bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	294 104 [illegible]	242 216 548	640 514 [illegible]	[illegible]	[illegible]
c) impôts sur les bénéfices	24 473 [illegible]	15 132 321	6 642 [illegible]	[illegible]	[illegible]
d) bénéfices après impôts, amortissements et provisions	68 695 124	54 2[illegible] 648	58 045 497	–	[illegible]
e) montant des bénéfices distribués*	47 671 840	41 712 860	41 712 860	[illegible]	[illegible]
3. résultat des opérations réduit à une seule action					
a) bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	22.62	19.64	53.[illegible]9	[illegible]	45.64
b) bénéfice après impôts, amortissements et provisions	5.76	4.55	4.87	–	[illegible]
c) dividende versé à chaque action avec avoir fiscal*	6.00	5.25	5.25	4.50	5.2[illegible]
4. personnel					
a) nombre de salariés	4 915	4 921	4 851	[illegible]	[illegible]
b) montant de la masse salariale	190 562 000	211 206 000	239 113 000	[illegible]	[illegible]
montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	108 500 000	120 390 000	138 121 000	165 [illegible]	18[illegible]

*pour l'exercice 1975 il s'agit du montant dont la distribution est proposée par le conseil d'administration

évolution du cours de l'action d'Esso S.A.F.

1973 · 1974 · 1975

rendement de l'action

dividende par action

cours réel dernière liquidation de l'année: 92 · 55



francs

compte d'exploitation générale

débit

	16 639 293 736.59

crédit

perte d'exploitation	64 069 647 38
	16 639 293 736.59

compte de pertes et profits

débit

[redacted]	44 807 695 06
	174 522 374.48

crédit

	174 522 374 48

bilan au 31 décembre 1975 Esso S.A.F.

actif

francs	actif	montant brut	[illegible]	montant net
valeurs immobilisées 2 143 118 217,39	**frais d'établissement**			
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	immobilisations			
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	constructions et ouvrages d'infrastructure	519 498 993 48	264 269 584 50	255 229 408 98
	installations complexes spécialisées	1 736 [illegible] 794 88	1 280 694 221 06	455 342 573 82
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	autres immobilisations corporelles	186 5[illegible] 63	117 943 9[illegible] 97	68 614 349 66
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	immobilisations incorporelles	18 420 565 39	4 169 108 13	14 251 457 26
	immobilisations en cours	84 631 62[illegible]	–	[illegible]
	total	**4 335 199 969,71**	**2 565 213 087,95**	**1 769 986 881,76**
	autres valeurs immobilisées			
	prêts et autres créances à plus d'un an	[illegible]	–	[illegible]
	titres de participation	160 157 845 60	9 671 640 38	150 486 205 22
	dépôts et cautionnements	3 788 551 32	–	3 788 551 32
	compte de régularisation d'actif à plus d'un an	44 094 999 17	–	44 094 999 1[illegible]
	total	**380 204 741,01**	**9 671 640,38**	**370 533 100,63**
actif circulant 3 831 679 795,02				
stocks 2 374 526 403,02	**valeurs d'exploitation**			
	marchandises	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]		[illegible]
	total	**2 374 807 522,80**	**281 119,78**	**2 374 526 403,02**
comptes de tiers 1 349 865 609 85	**valeurs réalisables à court terme ou disponibles**			
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
comptes financiers 107 287 782,15	prêts à moins d'un an	19 176 023 62	–	19 176 023 62
	effets à recevoir	148 757 876 45		148 757 8[illegible] 45
	chèques et autres valeurs à encaisser	44 074 283 77	–	44 074 283 77
	titres de placement	1 501 047 15	642 22	1 500 404 93
	banques et chèques postaux	61 396 421 72	–	61 396 421 72
	caisse	316 671 73		316 671 73
	total	**1 482 627 826,53**	**25 474 434,53**	**1 457 153 392,00**
	total général			**5 974 798 012,41**

avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 1 445 531 477 65
dont engagements [illegible] : 2 646 04
avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 877 283 424 72

passif

	passif	montant	
	capital propre et réserves		patrimoine social et provisions assimilées 2 038 961 157 ,14
	capital social	[illegible]	
	prime d'émission et de fusion	160 851 [illegible]	
	réserve légale	55 029 [illegible]	
	réserve investissement	[illegible]	
	réserves facultatives	68 484 641 [illegible]	
	total	**903 978 371 15**	
	report à nouveau		
	situation nette		
	provisions réglementées		
	provision pour fluctuation des cours des matières premières	[illegible]	
	provision pour investissement		
	provision pour hausse des prix		
	total	**1 084 090 290,57**	
	subventions d'équipement reçues		
	subventions reçues	2 648 9[illegible]	
	moins : subventions inscrites à pertes et profits	[illegible]	
	différence	**2 427 800,96**	
	provisions pour pertes et charges		
	dettes à long et moyen terme		passif envers les tiers 3 935 836 854 6[illegible]
	total	**1 205 478 232,92**	
	dettes à court terme		
	comptes de régularisation - passif	[illegible]	
	emprunts à moins d'un an	[illegible]	
	effets à payer		
	banques créditrices		
	total	**2 730 368 62[illegible]**	
	résultats - bénéfice de l'exercice	**44 807 695 06**	
	total général	**5 974 798 012 41**	

millions de francs		montant brut	amortissements dépréciations et plus-values réinvesties	montant net
valeurs immobilisées 2 160,6	**frais d'établissement**			
	prime de remboursement des obligations	**3,0**	**0,4**	**2,6**
	immobilisations			
	terrains	187,5	16,4	171,1
	travaux souterrains et sondages	143,3	126,7	16,6
	constructions et ouvrages d'infrastructure	526,4	268,9	257,5
	installations complexes spécialisées	1 810,0	1 345,0	465,0
	matériel et outillage	263,3	174,6	88,7
	matériel de transport	1 288,7	674,6	614,1
	autres immobilisations corporelles	190,9	121,8	69,1
	pipe-line	85,1	63,5	21,6
	immobilisations incorporelles	18,4	4,1	14,3
	frais de recherches	15,4	15,4	–
	puits secs	39,6	39,6	–
	immobilisations en cours	105,7	–	105,7
	total	**4 674,3**	**2 850,6**	**1 823,7**
	autres valeurs immobilisées			
	prêts et autres créances à plus d'un an	173,3	–	173,3
	titres de participation	122,7	9,7	113,0
	dépôts et cautionnements	3,9	–	3,9
	compte de régularisation d'actif à plus d'un an	44,1	–	44,1
	total	**344,0**	**9,7**	**334,3**
stocks 2 341,5	**valeurs d'exploitation**			
	marchandises	20,0	0,3	19,7
	matières premières (pétrole brut)	1 163,6	–	1 163,6
	matières consommables	33,7	–	33,7
	produits finis	860,3	–	860,3
	produits en cours	257,3	–	257,3
	emballages commerciaux	6,9	–	6,9
	total	**2 341,8**	**0,3**	**2 341,8**
comptes de tiers 1 185,2	**valeurs réalisables a court terme ou disponible**			
	fournisseurs, avances et acomptes versés sur commandes	0,2	–	0,2
	clients	815,6	23,1	792,5
	autres débiteurs	302,4	2,4	300,5
	comptes de régularisation - actif	92,5	–	92,5
comptes financiers 294,5	prêts à moins d'un an	38,1	–	38,1
	effets à recevoir	148,8	–	148,8
	chèques et autres valeurs à encaisser	44,1	–	44,1
	titre de placement	1,5	–	1,5
	banque et chèques postaux	61,6	–	61,6
	caisse	0,4	–	0,4
	total	**1 505,2**	**25,5**	**1 479,7**
	total général	**8 868,3**	**2 886,5**	**5 981,8**

avals, cautions garanties et autres engagements donnés : 1 445,5
avals, cautions garanties et autres engagements reçus : 878,0

	passif	montant	
capitaux permanents 3 409,5	**capital propre et réserves**		**patrimoine social et provisions assimilées avant affectation des bénéfices 2 239,0**
	capital social	595,9	
	primes d'émission et de fusion	155,0	
	réserve légale	58,1	
	plus-values à long terme	20,0	
	réserves investissement	1,8	
	réserves facultatives	58,5	
	réserve de renouvellement du stock indispensable	3,9	
	réserve spéciale de réévaluation	5,2	
	total	**919,4**	
	report à nouveau	**59,7**	
	situation nette (avant résultats de l'exercice)	**979,1**	
	provisions réglementées		
	provision pour fluctuation des cours des matières premières	1 069,6	
	provision pour investissement	14,5	
	provision pour reconstitution des gisements	166,8	
	provision pour hausse des prix	3,0	
	total	**1 253,9**	
	subventions d'équipement reçues	**2,4**	
	provisions pour pertes et charges		
	provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	3,8	
	dettes à long terme		**passif envers les tiers 3 630,0**
	obligations à plus d'un an	102,7	
	emprunts à plus d'un an	842,9	
	avances reçues et comptes courants bloqués	87,0	
	autres dettes à plus d'un an	137,9	
	total	**1 170,5**	
comptes de tiers 1 830,9	**dettes à court terme**		
	fournisseurs	110,5	
	clients, avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6,9	
	autres créanciers	1 426,9	
	redevance sur production d'huile brute	2,9	
	comptes de régularisation - passif	283,7	
comptes financiers 628,6	emprunts à moins d'un an	67,0	
	effets à payer	555,2	
	banques créditrices	6,4	
	total	**2 459,5**	
	résultats : bénéfice de l'exercice	88,7	
	intérêts minoritaires	24,1	
	total général	**5 981,8**	

millions de francs

compte d'exploitation générale	**débit**		
	stocks au début de l'exercice		2 208,5
	achats		8 448,0
	frais de personnel		523,1
	impôts et taxes		2 835,5
	travaux, fournitures et services extérieurs		625,2
	transports		665,5
	frais divers de gestion		183,2
	frais financiers		225,9
	dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements des frais d'établissement		0,1
	dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements des immobilisations		681,3
	dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour pertes et charges		1,6
	dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation		8,1
	bénéfice d'exploitation		125,5
	total		**16 531,5**
	crédit		
	stocks à la fin de l'exercice		2 341,5
	ventes de marchandises et produits finis, prestations de services (directement liées à l'activité pétrolière)		14 058,5
	subventions d'exploitation reçues		0,4
	ristournes, rabais et remises obtenus ou à obtenir		0,4
	produits accessoires		62,5
	produits financiers		34,5
	travaux faits par l'entreprise pour elle-même		25,9
	travaux et charges non imputables à l'exercice		7,8
	total		**16 531,5**
compte de pertes et profits	**débit**		
	pertes sur exercices antérieurs		1,6
	pertes exceptionnelles		42,2
	dotations de l'exercice aux comptes de provisions et d'amortissements hors exploitation ou exceptionnels		131,9
	– provision pour reconstitution des gisements	62,7	
	– amortissements des charges d'exploration	55,0	
	– autres dotations	14,2	
	impôts sur les bénéfices		70,2
	bénéfice net consolidé		99,8
	– quote-part des actionnaires d'Esso S.A.F.	88,7	
	– quote-part des intérêts minoritaires des tiers dans Esso REP	11,1	
	total		**345,7**
	crédit		
	bénéfice d'exploitation de l'exercice		125,5
	profits sur exercices antérieurs		5,2
	provision pour reconstitution des gisements devenue disponible		42,8
	profits exceptionnels		19,9
	reprise de provision pour fluctuation des cours		152,3
	total		**345,7**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1975, du mandat de Commissaire aux Comptes que vous nous avez confié.

Le bilan et les comptes de résultats arrêtés au 31 décembre 1975 nous ont été régulièrement communiqués.

Les vérifications auxquelles nous avons procédées ont été conduites selon les règles habituelles de diligence normale. Elles ont comporté, outre un examen général des écritures et comptes sociaux, des sondages étendus sur divers postes, notamment en ce qui concerne les comptes de trésorerie, les stocks, les titres de participation, les débiteurs et créditeurs divers, les fluctuations des provisions et réserves.

Nous avons pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et constaté l'exactitude des informations d'ordre comptable qu'il contient. Il en a été de même des tableaux de renseignements tenus à la disposition des actionnaires, et concernant, respectivement, les résultats des cinq derniers exercices et les filiales et participations.

Les méthodes d'évaluation et de présentation sont pratiquement identiques à celles de l'exercice précédent. Nous signalerons seulement, au passif du bilan, la création du poste nouveau "provision pour hausse de prix", et la disparition du poste "Report à nouveau".

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé de dérogations aux prescriptions légales concernant l'égalité entre actionnaires ni à celles relatives aux actions de garantie des administrateurs.

situation générale

Le rapprochement de la valeur comptable des biens portés à l'actif et des dettes envers les tiers inscrites au passif, fait ressortir les écarts suivants entre 1974 et 1975 (en millions de francs) :

	1974	1975	différences
Actif total	6 285,5	5 974,8	– 310,7
Dettes envers les tiers	4 111,2	3 935,9	– 175,3
Actif net	2 174,3	2 038,9	– 135,4
Ces chiffres se recoupent eux-mêmes comme suit :			
Capital social	595,9	595,9	–
Réserve, prime d'émission d'actions, report à nouveau, provisions et plus-values diverses	1 578,4	1 398,2	– 180,2
	2 174,3	1 994,1	– 180,2
Bénéfice de l'exercice	0	44,8	+ 44,8
Situation nette	2 174,3	2 038,9	– 135,4

La régression de 180,2 millions du chapitre "Réserves et provisions" provient des fluctuations suivantes, intervenues au cours de l'exercice :

Augmentations :

- Dotation aux plus-values à long terme		2,3
- Dotation à la provision pour investissement		0,8
- Dotation à la provision pour hausse de prix		3 –
- Régularisation de la provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices		0,2
- Subventions d'équipement reçues		1,5
		7,8

diminutions :

- Reprise sur les réserves facultatives	24,5	
- Reprise du report à nouveau	11,2	
- Reprise sur la provision pour fluctuations des cours	152,3	188 –
Diminution nette des réserves et provisions		180,2

mouvements financiers

Les ressources et les besoins de votre société pour l'exercice 1975, exprimés en millions de francs, peuvent être résumés comme suit :

ressources :

Autofinancement		
Bénéfice de l'exercice 1975		44,8
Accroissement des amortissements pour 668,4 débités au compte d'exploitation générale (contre 200,5 antérieurement) et – 10,3 au compte de régularisation actif		658,1
Aide fiscale aux investissements		1,5
Augmentation des dettes à long terme		2,4
Retraits d'immobilisations (valeur résiduelle)		16,2
Diminution des autres valeurs immobilisées		30,7
		753,7
besoins :		
Investissements de l'exercice en immobilisations	297,9	
Avances au G.I.E. Esso Énergie	39,5	
Distribution du dividende 1974	35,7	
Diminution nette de diverses provisions	142,1	
		515,2
D'où un excédent de		238,5

qui est venu accroître d'un égal montant le fonds de roulement à fin 1975 pour le porter à 1 101,3 ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après.

	1974	1975	différences
a) Actif circulant	3 770,9	3 831,7	+ 60,8
b) Dettes à court terme	2 908,1	2 730,4	– 177,7
Fonds de roulement	862,8	1 101,3	+ 238,5

Il résulte que le ratio de liquidité ressort à 1,40 contre 1,30 antérieurement.

Les diverses fluctuations résumées ci-dessus appellent les brefs commentaires suivants :

Les immobilisations nouvelles (297,9) s'analysent ainsi :
- installations de raffinage et de laboratoire (48,[illegible]) s'appliquant principalement aux Raffineries de Fos et de Port-Jérôme ;
- distribution et transports intérieurs (55,3) portant sur l'amélioration du réseau de stations-service, l'acquisition de divers matériels et la modernisation de certains dépôts ;
- transports maritimes (192,5) concernant essentiellement la construction du supertanker Esso Picardie ;
- matériel administratif (2,1).

Par ailleurs, un prêt complémentaire, pour un montant de 39,5 millions a été attribué au G.I.E. Esso Énergie.

La diminution de 30,7 millions des autres valeurs immobilisées porte essentiellement sur les remboursements d'avances faites à la clientèle et aux filiales, sur les effets à encaisser et sur les comptes de régularisation à plus d'un an (– 39,2), compensée à concurrence de 8,5 millions par l'accroissement des participations notamment dans la Société Commerciale des Lyonceaux, Allonne Services, Labeye et Autoroutes Rhône/Alpes.

Conformément aux dispositions de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous signalons que les participations d'Esso dans les sociétés suivantes accusent, en pourcentages, les principales variations ci-après :

	fin 1974	fin 1975
Société Commerciale des Lyonceaux	78,19	99,93
Allonne Services	76,19	83,87
Worms Distribution (W.D.)	65,99	55,91
Labeye & Cie	45,—	55,09
Société d'Exploitation et de Développement d'Opérations Commerciales (SEDOC)	75,—	85,—
Station-service les Lyonnes	1,45	11,46
Autoroutes Rhône-Alpes (AREA)	0	2,06
Société de la Raffinerie de Brest (société dissoute)	11,55	0

La progression de l'actif circulant (60,8) résulte surtout de l'accroissement tant en volume qu'en prix de revient des stocks de pétrole brut et des produits semi-finis (+ 130,4), - compte tenu des stocks quantitatifs de réserve obligatoire fixés par les règlements administratifs. Cette augmentation se trouve en partie compensée par la diminution des créances sur la clientèle.

Les stocks ont été inventoriés dans les mêmes conditions que l'année dernière. Les stocks de pétrole brut ont donné lieu, comme les années précédentes, à une provision pour fluctuations des cours des matières premières, mais qui a été calculée sur la moyenne pondérée du prix contrôlé, d'une part, et du prix libre, d'autre part, du pétrole brut Oklahoma. Cette provision retenue seulement pour 69 % de sa valeur maximale (loi de finances pour 1976) ressort à F 1 069 590 500 contre antérieurement F 1 221 880 106 motivant une reprise de F 152 289 606 enregistrée au crédit de pertes et profits.

Par ailleurs, une provision pour hausse des prix, chiffrée à F 3 014 721, a été calculée sur les produits autres que les produits pétroliers, et comptabilisée au débit de pertes et profits.

Les dettes à court terme accusent, globalement, une diminution nette de F 177,7 millions provenant essentiellement des effets à payer (– 736,3) et des autres créanciers (+ 644,9).

engagements hors bilan

Les engagements donnés par votre société s'élèvent en chiffres arrondis, à F 1 445 millions contre F 1 595 millions à fin 1974. Ils s'appliquent à des cautions en douane (857) données notamment au titre des crédits d'enlèvement, à des cautions mutuelles données à des confrères au titre des licences de raffinage et de distribution (91), à diverses cautions auprès d'organismes de crédit (105), à des engagements sur participations financières (2), à des garanties relatives à des effets escomptés et non échus (174), aux engagements concernant des charges complémentaires afférentes à la retraite du personnel (186), à un contrat de leasing concernant Fos (27), à des dossiers litigieux et à diverses cautions (3).

Les engagements reçus se chiffrent à F 877 millions, contre F 1 255 millions en 1974. Ils comprennent, soit des cautions en douane consenties à votre société par des confrères (786), soit des cautions mutuelles reçues au titre des licences de raffinage et de distribution (89), et, pour le solde (2) principalement des cautions et garanties bancaires.

chiffre d'affaires hors taxes	1974	1975	variations
chiffre d'affaires commercial	7 953	8 185	+ 232
transactions compensées	2 423	2 743	+ 320
prestations de services	348	386	+ 38
Total	10 724	11 314	+ 590

La progression du chiffre d'affaires commercial provient - malgré une régression des tonnages vendus (– 4,6 %) - des augmentations de prix consécutives aux différentes hausses des prix du brut.

résultats

Les résultats de l'exercice 1975 comparés à ceux de l'exercice précédent s'analysent en résumé comme suit, en millions de francs :

Résultats	1974	1975	variations
excédent de l'exploitation avant amortissements, provisions directement imputées à pertes et profits et impôt sur sociétés	891,1	531,5	– 359,6
amortissements	– 200,5	– 668,4	+ 467,9
variations des provisions hors exploitation ou exceptionnelles	– 718,–	+ 143,3	+ 861,3
résultats propres à l'entreprise	– 27,4	+ 6,4	– 33,8
dividendes nets reçus	+ 35,–	+ 51,5	+ 16,5
bénéfice avant impôt	+ 7,6	+ 57,9	+ 50,3
impôt sur sociétés	– 7,6	– 13,1	– 5,5
résultat net	0	+ 44,8	+ 44,8

Le résultat positif de l'exercice 1975 est essentiellement la conséquence d'une reprise de F 152 millions sur la provision pour fluctuation des cours des matières premières.

L'affectation du bénéfice net qui vous est soumise par votre Conseil est conforme aux dispositions statutaires et légales. Si vous l'acceptez, elle donnera lieu au titre de l'exercice 1975, à un dividende de F 3,50 par action assorti d'un avoir fiscal de F 1,75, soit au total F 5,25.

En conclusion, il résulte des examens auxquels nous avons procédé, dans le cadre de la mission que vous nous avez confiée, que nous pouvons certifier la sincérité et la régularité de l'inventaire, du compte d'exploitation générale, du compte de pertes et profits et du bilan qui sont soumis à votre approbation.

Paris le 24 avril 1976

Les Commissaires aux Comptes
A. Amic — A. Veyrenc
Agréés près des Cours d'Appel

Mesdames, Messieurs,

Nous avons reçu avis des conventions suivantes entrant dans le cadre de l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, autorisées par votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice 1975 :

Conclues avec la Société Esso Chimie
(Administrateurs concernés : MM. J. Ballet et H. Lamaison)
a) Convention de location concernant le dépôt de Collonges au Mont-d'Or (Rhône) :

- Bail commercial pour une parcelle aménagée moyennant un droit d'entrée de F 90 050 et un loyer annuel de F 29 750 révisable tous les trois ans ;
- Location d'un terrain nu pour six ans moyennant un loyer annuel de F 21 250 révisable en 1978. Par ailleurs, les installations, bacs et matériel existants font l'objet d'une vente par Esso SAF à Esso Chimie pour un montant de F 101 471.
Conseil du 21 mars 1975.

b) Mise à jour de la convention d'entraide administrative et actualisation des taux de rémunération des divers services.
Conseil du 19 septembre 1975.

c) Avenant nº 2 à la convention de location du "Pré Carré" de Port-Jérôme et vente d'infrastructures ferroviaires. Modification de la convention du 25 janvier 1969 annulant la location des voies ferrées et incluant au bail un segment du canal de dérivation et un élément de clôture, le loyer annuel restant fixé à F 559 700 par an aux conditions économiques du 1er janvier 1973.
Conseil du 19 septembre 1975.

d) Avenant nº 1 à la convention de location d'un terrain à Mulhouse-Ottmarsheim. Modification du loyer porté à F 1 016 par an à compter du 1er janvier 1975.
Conseil du 19 septembre 1975.

e) Avenant nº 1 à la convention de location d'un terrain à Marquette-lez-Lille. Modification du loyer porté à F 36 760 par an à compter du 1er janvier 1975.
Conseil du 19 septembre 1975.

Conclues avec la société Esso REP :
(Administrateurs concernés : MM. A. Dubois et M. Kopff)
a) Avenant nº 2 à la convention de location à Esso REP d'un immeuble à Bègles, afin de porter le loyer de F 122 000 à F 170 000 à compter du 26 octobre 1974.
Conseil du 19 septembre 1975.

b) Vente à Esso REP d'éléments d'un hangar pour un prix d'environ F 30 000.
Conseil du 19 septembre 1975.

c) Avenant nº 8 à la convention d'avances de trésorerie du 27 mars 1969 qui se trouve prorogée jusqu'au 31 décembre 1976 et dont le plafond est porté à F 200 millions.
Conseil du 14 novembre 1975.

d) Avenant nº 7 à la convention d'ouverture de crédit du 18 octobre 1967 prorogeant d'un an cette convention, soit jusqu'au 31 janvier 1977.
Conseil du 14 novembre 1975.

Les conventions intervenues à la suite de ces autorisations et les conditions dans lesquelles elles ont été exécutées n'appellent pas d'observation particulière.

Il en est de même des opérations réalisées en application de conventions antérieurement autorisées et détaillées dans nos précédents rapports, notamment :

- des règlements par Esso Chimie des ventes effectuées, des services rendus industriels, commerciaux, administratifs et de recherches, des intérêts sur prêts, des locations de terrains et de dépôts ;

- des achats de pétrole brut, prestations de services réciproques, intérêts sur prêts et avances concernant Esso REP ;

- de la convention d'entraide administrative avec Standard Kuhlmann ;

- des cautions accordées en faveur des Docks des Pétroles d'Ambès et de la Société de Manutention de Carburants Aviation ;

- de la convention d'avances à la Société du Pipe-line de la Raffinerie de Lorraine.

Pour mémoire, comme pour les années précédentes, des opérations courantes, effectuées à des conditions normales, entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966, sont intervenues en 1975 entre votre société et diverses entreprises - notamment la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas et la Banque de l'Union Européenne - ayant avec la vôtre des administrateurs communs.

Paris, le 4 mars 1976

A. Amic A. Veyrenc

Jacques Ballet
Président d'Honneur
7, rue Léon-Mignotte
Bièvres 91570

Administrateur de :
Esso Chimie,
Standard-Kuhlmann,
Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU),
Société pour l'Industrie des Transports

Henri Lamaison
Président-Directeur Général
54, rue du Ranelagh
Paris 75016

Administrateur de :
Esso Europe Inc.,
Esso Africa Inc.,
Esso Supply Cy.,
Esso Chimie.

Jules Armand
Administrateur
8, bd Jean-Mermoz
Neuilly-sur-Seine 92200

Président de :
Les Docks des Pétroles d'Ambès (D.P.A.)

André Dubois
Administrateur
77, bd du Gal-Kœnig
Neuilly-sur-Seine 92200

Président d'Honneur de :
Esso REP

Francis Fabre
Administrateur
75, rue de Grenelle
Paris 75007

Président de :
Union de Transports Aériens (U.T.A.),
Chargeurs Réunis,
Cie Maritime des Chargeurs Réunis.
Vice-Président de :
Société Navale Chargeurs Delmas-Vieljeux

Administrateur de :
Eurafrance,
Cie Financière de Paris et des Pays-Bas,
Safic-Alcan,
Banque de Paris et des Pays-Bas,
Fiat,
Cie Financière Delmas-Vieljeux,
Club Méditerranée,
Gazocéan.

Jean Forgeot
Administrateur
80, bd Flandrin
Paris 75016

Président de :
Société Creusot-Loire,
Cie Financière de l'Union Européenne
Président d'Honneur de :
France-Dunkerque,
Société de Constructions Electromécaniques Jeumont-Schneider.
Vice-Président de :
Chrysler-France,
Schneider S.A.

Administrateur de :
ARBED,
Imprimerie Georges Lang,
Banque de l'Union Européenne,
Publicis,
Chargeurs Réunis,
Cie Financière de Creusot-Loire,
Electrorail,
Société des Bains de Mer de Monaco

Michel Kopff
Administrateur
1, place Chancelier Adenauer
Paris 75016

Administrateur de :
Esso REP,
Société de la Raffinerie de Lorraine,
Société du Pipe-line de la Raffinerie de Lorraine

Gustave Rambaud
Administrateur
31, avenue Georges-Mandel
Paris 75016

Président de :
Banque de Paris et des Pays-Bas - Hollande
Vice-Président de :
Société Pierrefitte-Auby,
Forges et Aciéries de Châtillon-Commentry-Biache

Administrateur de :
Banque de Paris et des Pays-Bas,
Cie Financière de Paris et des Pays-Bas,
Omnium de Participations Financières et Industrielles (O.P.F.I.),
Paribas-International S.A.,
Banque de Paris et des Pays-Bas - Belgique,
Banque de Paris et des Pays-Bas - Suisse,
Fives-Cail-Babcock,
Société Usinor,
Union Bancaire,
Denain - Nord-Est-Longwy,
Cie Industrielle et Financière Babcock Fives,
Norsk Hydro,
Compagnie Bancaire,
Financière du Rusu,
Cockerill,
Frère Bourgeois,
COBEPA

Candidat au Conseil d'Administration

Louis Chaperon
28, Rue Pauline Borghese
92200 Neuilly s/Seine

Né le 5 janvier 1923 à Neuilly s/Seine. Ancien Élève de l'École Polytechnique. Entré en 1948 comme ingénieur à la Raffinerie Esso de Port-Jérôme, a occupé plusieurs postes à la Direction des Produits Chimiques d'Esso SAF à Paris, puis à la Direction Coordination Pétrochimie d'Esso à New York.

Directeur des Produits Chimiques à Esso S.A.F. en 1962.
Vice-Président d'Esso Chem Europe à Bruxelles en 1966.
Directeur Général d'Esso Chimie à Paris en 1968.
Président Directeur Général d'Esso Chimie (depuis 1970), de Standard-Kuhlmann et de la Société du Caoutchouc Butyl